



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

L'ESSENTIEL

Pourquoi choisir un médecin traitant ?

Un meilleur suivi médical



Dans votre compte ameli, vérifiez si vous avez bien indiqué votre médecin traitant.

Des soins mieux remboursés



**Vous consultez
votre médecin traitant**



**Vous consultez
n'importe quel médecin**

Dans les deux cas vous payez votre consultation

(pour un généraliste conventionné de secteur 1 depuis le 01/05/2017)

25€



70 %
du prix de votre consultation
est **remboursé par**
l'Assurance Maladie



16,50 €

Montant remboursé
(après déduction d'1€
de participation forfaitaire)



30 %
du prix de votre consultation
est **remboursé par**
l'Assurance Maladie



6,50€

Montant remboursé
(après déduction d'1€
de participation forfaitaire)